

Notes

pour une déclaration de

Monsieur Claude Trudel

Maire de l'arrondissement de Verdun
Président du conseil d'administration de la STM

à l'occasion de la remise du rapport du Comité du Pont

Le mercredi 2 juillet 2008 à 19 h
Salle du Conseil de la Mairie d'arrondissement

L'allocution lue fait foi

Chers collègues du Conseil,
Mesdames et messieurs,

Je suis heureux de déposer, ce soir, le très attendu rapport du Comité de réflexion sur la pertinence de construire un pont entre les deux rives de l'arrondissement de Verdun. Et de vous en dévoiler son contenu.

Mais, auparavant, permettez-moi un bref retour en arrière. Cela nous ramène à l'automne dernier. Si vous vous souvenez bien, sortir de l'Île-des-Sœurs et y entrer fut alors une difficile aventure à quelques occasions, le matin et le soir. De nombreux citoyens avaient alors partagé leurs inquiétudes quant aux entrées et sorties du quartier de l'Île-des-Sœurs. Les préoccupations exprimées avaient trait à la fluidité de la circulation, à la sécurité et à la rapidité de sortie de l'Île.

C'est durant cette période qu'un grand nombre de citoyens de toutes les parties de l'Île-des-Sœurs reprirent l'idée de construire un pont reliant le secteur terre-ferme de Verdun et le quartier de l'Île-des-Sœurs.

Ainsi que mon administration s'y est engagée dès son entrée en fonction, nous avons pris les moyens de consulter les citoyens et de mesurer leurs perceptions face à ce projet qui pourrait, d'une façon ou d'une autre, modifier leur qualité de vie.

En février dernier, vous vous en souviendrez, j'annonçais ici même la création d'un comité de réflexion qui avait le mandat, et je fais attention de reprendre les mêmes mots qu'en février, « d'étudier, en dehors de toute passion et de toute ambition autre que le meilleur intérêt de tous les Verdunoises et les Verdunois, la pertinence de construire un nouveau pont et les conditions dans lesquelles il pourrait être réalisé ».

Le Comité était formé des personnes suivantes :

- M. **Gilles Baril**, directeur d'arrondissement,
- M. **Paul Beaupré**, conseiller d'arrondissement
- M. **André Desmarais**, citoyen, président de la SDC-Wellington
- Mme **Hellen Dionne**, citoyenne, représentante de l'APRIDS
- M. **Raymond Fréchette**, ingénieur – services techniques
- M. **Jacques Larose**, citoyen
- M. **Luc Maurice**, citoyen
- M. **Claude Ravary**, citoyen
- M. **Marc Touchette**, conseiller d'arrondissement
- Ainsi que moi-même.

Les membres du comité, que je tiens aujourd'hui à remercier et à féliciter, ont travaillé très dur et en sont arrivés à une recommandation unanime ! Cela mérite d'être souligné.

Avant de vous présenter cette recommandation, que mes collègues du Conseil et moi-même endossons entièrement, je vais faire durer le suspense un peu et vous expliquer brièvement par quelle démarche les membres du comité l'ont élaborée.

Pour arriver à un consensus, le Comité s'est réuni trois fois et a eu accès à toute la documentation disponible à l'arrondissement. Ses membres ont pu examiner tout ce qui était pertinent et se sont posés des questions sur de nombreux aspects, dont

- la pertinence de construire un pont;
- la vocation du pont;
- les coûts associés à la construction d'un éventuel pont;
- les impacts environnementaux;
- les impacts sur les résidents d'une construction éventuelle dans l'axe de la rue Galt et du boulevard Marguerite-Bourgeoys;
- la conception architecturale du pont, afin que celui-ci respecte le caractère distinct des deux quartiers qu'il réunira.

Ils ont aussi pris connaissance, avant même leur publication, des résultats du sondage que l'arrondissement, toujours dans son souci de consulter les citoyens, a réalisé en mai de cette année auprès de 900 Verdunois, dont 300 du quartier de L'Île-des-Sœurs. Un des axes de ce sondage portait sur la construction éventuelle d'un pont.

Je dois dire que les résultats de ce sondage, surtout en ce qui a trait à la partie sur le pont, démontrent un changement dans l'évolution de la pensée des Verdunois. En effet, 71% de l'ensemble des Verdunois et 74 % des citoyens du quartier de L'Île-des-Soeurs se disent favorables à la construction d'un nouveau pont réservé aux autobus, aux vélos, à la marche à pied et aux véhicules d'urgence. On est en présence, ici, d'un OUI MASSIF!

À la lumière des informations auxquelles ils ont eu accès, des questions qu'ils se sont posées, de l'opinion des Verdunoises et des Verdunois et de l'excellent travail qu'ils ont accompli, les membres du comité de réflexion recommandent à l'unanimité à l'arrondissement de Verdun

« la construction d'un pont de services, notamment pour les véhicules d'urgence, d'entretien, les autobus, les vélos et les piétons, à la condition que le principe en soit accepté par une majorité de citoyens de Verdun et que son financement soit assuré par une instance autre que l'arrondissement ».

Je le répète : les membres du Conseil et moi-même endossons cette recommandation.

Pour la suite des choses et en réitérant notre ferme intention de consulter la population lorsque cela s'avérera nécessaire, j'annonce ce soir que nous poursuivrons nos discussions avec les services d'urgence, notamment le Service des incendies de la Ville de Montréal de façon à accélérer, dans toute la mesure du possible, l'étude de pré-faisabilité pour la construction d'un pont qu'il doit commander sous-peu à la Division des ponts et tunnels du Service Infrastructures, transport et environnement de Montréal.

De la même façon, comme le suggère la recommandation, nous allons étudier les différentes sources de financement afin que l'arrondissement n'amortisse pas les coûts totaux d'un pont de services, le cas échéant.

Voilà qui résume le rapport. Je vous remercie de votre attention et vous invite à en prendre une copie sur la table à l'entrée ou à le consulter sur le site internet de l'arrondissement.